



AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE – POSTE PERMANENT

CONSEILLÈRE SYNDICALE OU CONSEILLER SYNDICAL AU SERVICE DES COMMUNICATIONS DE LA FTQ – PROFIL NUMÉRIQUE

ACCÈS À L'ÉGALITÉ

L'employeur s'engage à veiller au principe d'égalité entre les personnes qui composent son personnel, et à cette fin, encourage la présence des femmes, des personnes issues de la diversité sexuelle, corporelle et de genre, des personnes autochtones, des personnes en situation d'handicap, des personnes issues des minorités visibles dans tous ses emplois.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du directeur général ou de son représentant ou de sa représentante, le conseiller ou la conseillère accomplit diverses tâches reliées à la réalisation du mandat général du service des communications qui consiste à assurer la diffusion interne et externe des informations relatives aux activités de la centrale et à ses objectifs. Le poste vise plus particulièrement l'aspect numérique des communications de la centrale.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- ◆ Développer des stratégies pour l'utilisation optimale des réseaux sociaux et des outils numériques en suivant les tendances et les innovations du milieu;
- ◆ Développer différents outils de communication numérique et les campagnes en ligne (pétitions et mobilisations virtuelles, infolettres, ciblage dans les réseaux sociaux, publicités);
- ◆ Gestion et développement de bases de données de courriels;
- ◆ Planifier et développer le calendrier du contenu global pour les plateformes numériques;
- ◆ Créer divers éléments graphiques pour accompagner les contenus;
- ◆ Maintenir une veille active et stratégique des enjeux qui touchent l'organisation et assurer une réponse rapide aux messages et aux commentaires pertinents formulés sur les différentes plateformes;
- ◆ Produire des rapports mensuels sur les performances, mesurer et interpréter les résultats pour recommander des actions d'optimisation;
- ◆ Développer et assurer la mise à jour des sites Web de la FTQ;
- ◆ Assister l'équipe dans la création d'outils de communications variés;
- ◆ Identifier des enjeux stratégiques et proposer des recommandations pour améliorer les communications, le positionnement et la visibilité de l'organisation;
- ◆ Rester à l'affut des dernières tendances en marketing numérique, médias sociaux et nouvelles technologies;
- ◆ Participer au développement et à la réalisation du plan des communications de la centrale;
- ◆ Assurer un soutien aux différents services de la FTQ et au travail de relations publiques des affiliés, participer aux coalitions et siéger aux comités de travail externes;
- ◆ Assurer les relations de presse, la production vidéo et la prise de photos au besoin;
- ◆ Collaborer à la production des périodiques de la FTQ, au Monde ouvrier, de même qu'aux diverses publications de la centrale;
- ◆ Effectuer toutes autres tâches demandées par le secrétaire général ou sa ou son délégué(e);
- ◆ Assurer la gestion des achats publicitaires numériques.
- ◆ S'occuper du développement et la mise en œuvre d'une stratégie liée à l'application MaFTQ.

EXIGENCES DU POSTE

Les personnes qui postuleront devront posséder :

- Formation en communication ou un équivalent;
- Excellente compréhension des environnements numériques et de la gestion de communauté;
- Connaissance approfondie des outils informatiques liés au domaine des communications; des médias sociaux et de la mobilisation en ligne;
- Grande sensibilité politique et connaissance de l'environnement politique du Québec et du Canada;
- Excellente habilité de rédaction, de coordination et de communication;
- Connaissance d'outils de création de contenu et de traitement d'image et de vidéo;
- Capacité à travailler à l'intérieur d'une équipe et de s'adapter à des réalités d'intervention fort variées;
- Une connaissance et des compétences pour naviguer dans l'univers Meta Business;
- Expérience de gestion de communauté en ligne;
- Disponibilité : le poste peut entraîner des déplacements;
- Expérience militante un atout.

RÉMUNÉRATION ET AFFECTATION

La rémunération et les avantages liés à ce poste sont conformes à la convention collective de travail en vigueur intervenue entre le SEPB et la FTQ des personnes conseillères et comprend notamment les avantages suivants :

- Échelle salariale : 126 108 \$ par année;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Régime d'assurance collective;
- Possibilité de télétravail;
- 4 semaines de vacances après 1 an de service.

La conseillère syndicale ou le conseiller syndical sera affecté au **Service des communications** au siège social de la FTQ à Montréal.

Date d'entrée en fonction : à déterminer.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature par écrit à **emploi@ftq.qc.ca**, en y joignant leur curriculum vitae, et ce, **d'ici le 9 juin 2026**.